

Agent(e) de maintenance des bâtiments (TP)

Financement



Formation professionnelle continue
Habilitation de service public (PRF
HSP)

N° de marché : 2023P018S02105

Organisme responsable et contact

DIRECTION REGIONALE AFPA
NOUVELLE-AQUITAINE
Anne-Liesse BRILLANCEAU
06.74.53.00.69
anne-liesse.brillanceau@afpa.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Accès sans sélection sur prescription ou auto
positionnement.

Prérequis pédagogiques :

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre d'obtenir un premier niveau de qualification.

Contenu et modalités d'organisation

TP Agent de maintenance des bâtiments - Période d'intégration - Intégrer son groupe et sa formation S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel Repérer les risques liés à l'exercice du métier et se sensibiliser au développement durable Préciser ses besoins de formation et contractualiser son parcours personnalisé S'inscrire dans une perspective d'emploi - 35 hTP Agent de maintenance des bâtiments - Bloc de compétences : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment - Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment - 280 hTP Agent de maintenance des bâtiments - Période 1 en entreprise - Se confronter à la réalité professionnelle Mettre en application des acquis Développer des compétences transverses Etablir un réseau favorisant l'insertion professionnelle - 70 hTP AMB - Bloc de compétences : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment - Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment - 175 hTP AMB - Bloc de compétence : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques - Effectuer la maintenance améliorative courante de l'installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment - 140 hTP AMB : Période en entreprise 2 - Se confronter à la réalité professionnelle Mettre en application des acquis Développer des compétences

...

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

**Titre professionnel agent de maintenance des bâtiments - Niveau 3 : CAP, BEP
(Niveau 3 européen)**

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00448573	prochain point d'entrée : 16/12/2024	(87)	AFPA - CENTRE DE LIMOGES ROMANET		Non éligible	